

Circulaire d'information n°428

**Procès Verbal - Assemblée Générale
17 avril 2010 - Maison du Sport Français - Paris**

Délégués présents : PROVENCE (Michel DAUMAS, Jean DRUJON) - PICARDIE (Régis FAGART, Daniel LEFEVRE, Sophie NEVERS, Gérard REBEYROTTE, Francis BOILEAU, Gérard LEFEBVRE) - FRANCHE COMTE (Yves CAYOT, Thierry VENANT, Pierre VIROULET, Mélissa WEISS, Jean-Louis GAMARD) - NORMANDIE (Gérard GUINGOUAIN, Agnès LARGILLET, André NOEL, Christian VERROLLES) - AUVERGNE (Geneviève DUPORT, Alain CAUCHY, Jean-Claude CURTENAZ, Jean-Pierre DIMOYAT, Eric THOUVENET, Jean-Claude ROUBINET, Catherine CAUCHY) - BOURGOGNE (Gérard GATEAU, Christian LAFOREST, Claude LECLAIRE, Catherine PELLEN, Serge RYS, Lionel JUNGJUNGER, Annick PICARD) - FLANDRES (Bernard VERA, Jean-Philippe HERMANT, Bernard JOUNIAUX, Jean-Pierre DESORT, Dominique JANVIER) - LANGUEDOC ROUSSILLON (Jacques CASNIARD, Pascal CHAMPION, Abel DOS SANTOS) - LORRAINE (Guy MONNIER, Bernard LOUIS, Georges CAMUS, Josette DEMANGEON) - PAYS DE LA LOIRE (Marcelle BONNIN-GUERIN, Alain BOSSARD, Philippe COUPRIE, Denis DUSSART, Alain JALLADEAU, Daniel ORIEUX, Jean-Marcel QUIBLIER, WEINGAERTNER Mathieu) - COTE D'AZUR (Jean-Michel GILBERT) - CENTRE (Annie-France FOURNIER, Patrick VIEL, Alain LEGRAND, Bernard PHILIPPE) - ILE DE FRANCE (Jean-Yves FLEURANCE, Jean-Marie LEMERCIER, Maurice LANGRY, Jean-Claude DUFOUR, Gilbert HAVEL, Maurice PELLEQUER, Didier DESRUTIN) - POITOU CHARENTES (Anne BERNARD, Claudine COUSSOT, Michel COUSSOT) - CHAMPAGNE ARDENNE (Michel ADNET, Jean LEJEUNE, Norbert PERREUX) - BRETAGNE (Michel BAZARD, Monique SALAUN-LE BAUT, Sonia LEFRAY, Jean-Pierre GRECIET, Michel ROGUE) - ALSACE (Jean-Jacques BECQUET, Jean-Marie LETT, Angeline OHLMANN) - MIDI PYRENEES (Véronique VERHAEGHE) - RHONE ALPES (Jean-Yves BERTRAND, Evelyne GLAIZE, Georges LOQUES, Josette LUQUET, Guy-Hervé SAVORNIN) - REUNION (Jean-Bernard SAUTRON) - GUADELOUPE (Philippe FAURE).

Délégués absents excusés : AQUITAINE (Jean-Marie TOVO, Bernard CASSOU-RIBEHART, Bernard DUPIN) - CORSE (Marc-André AMADORI) - COTE D'AZUR (Françoise CARMONA, Dominique FARJANEL) - FRANCHE COMTE (Patrick FABIO) - ILE DE FRANCE (André PRIEUR) - LIMOUSIN (Daniel ROUX, Patrick ROUCAN) - MARTINIQUE (Patricia PUYOU) - MIDI PYRENEES (Didier RAMI, Alain DUPIN) - PROVENCE (Marie-Christine MENAGER, Jean-Claude MENAGER).

Soit : 4 633 voix représentées sur 5 453 disponibles.

Assistent : Membres du Comité Directeur de la FFTA - Cadres Techniques - Personnel FFTA.

Président de l'assemblée : Philippe BOUCLET

Destinataires :
Membres du Comité Directeur,
Présidents de ligues et Comités Départementaux,
Responsables Arbitres de ligues,
Cadres Techniques Régionaux et Fédéraux,
Personnel F.F.T.A., Publication revue fédérale

Rapporteurs : Didier AUBIN, Jean-Michel CLEROY
Date de remise : 20/04/2010
 Date de diffusion :
27/04/2010

La Fédération Française de Tir à l'Arc a tenu son Assemblée Générale le samedi 17 avril à la Maison du Sport Français, à Paris.

Malgré l'absence de quelques délégués, n'ayant pu effectuer le déplacement en raison de perturbations dans le trafic aérien et à la S.N.C.F., le nombre de voix représentée est de 4 633 sur 5 453 voix ; l'assemblée peut donc valablement délibérer pour toutes les motions.

L'assemblée est déclarée ouverte à 9h30.

1. Discours d'ouverture de l'assemblée par le Président, Philippe BOUCLET

« Bonjour à toutes et à tous,

En ouverture de cette assemblée générale ordinaire qui relèvera quand même de l'extraordinaire tant les conditions qui prévalent à la venue de chacun relèveront du challenge. Encore une fois la théorie du chaos se vérifie car si le battement d'aile d'un papillon peut engendrer une tempête en Europe ce qui est certain, c'est que l'éruption d'un volcan islandais peut perturber la tenue de l'assemblée générale de la F.F.T.A.

Si comme à l'accoutumée je tiens à vous présenter les excuses des personnalités qui n'ont pu se libérer en tout premier lieu, je vous prie d'accepter celles de tous les participants qui ne peuvent être parmi nous pour différentes raisons toutes plus valables les unes que les autres.

Je continuerai d'une part par vous présenter celles de notre hôte Monsieur Denis MASSEGLIA - nouveau Président du C.N.O.S.F. - qui, s'il nous a fait l'honneur d'une visite surprise en ami lors du championnat de France en salle de Marseille, est retenu par des obligations prises en amont de notre invitation. Il m'a demandé en tant que Secrétaire Général Adjoint du C.N.O.S.F. de me faire son porte-parole pour vous souhaiter la bienvenue.

Je conclurai ce chapitre par celles - plus habituelles - des autorités de l'Etat je veux parler de Madame Rama YADE, Secrétaire d'Etat chargé des sports, et de Monsieur Bertrand JARRIGE, Directeur des sports.

Pour conclure sur ce chapitre, tout en restant fidèle à nos us, je tenais, en premier lieu, à vous saluer de vive voix et plus particulièrement toutes celles et tous ceux que je n'ai pas croisés dans le hall d'accueil ou au détour d'un couloir.

Encore une fois j'insisterai sur l'importance de votre rôle, vous qui aujourd'hui devez lors de cette assemblée générale des clubs être plus particulièrement attentifs à être le délégué des clubs de votre région plutôt que le tenant d'une quelque autre fonction au sein de cette même région. En second lieu il me revient de vous présenter les présidentes et présidents de ligues et de comités départementaux nouvellement élus :

Martinique	Patricia PUYOU
La Réunion	Jean-Bernard SAUTRON
Hauts de Seine	Bénédicte Cardin

Et que je mette en avant les représentants des régions d'Outre-Mer

La Réunion	Jean Bernard SAUTRON
La Guadeloupe	Philippe Faure

J'ai voulu illustrer mon discours d'ouverture par quelques diapositives qui reprendront les points clés de notre politique générale. Mais avant cela sans vouloir ignorer ou occulter la dimension que revêtent l'ensemble de nos disciplines, je souhaiterai mettre en exergue l'exploit passé plutôt inaperçu que sont les sélections de Laurie LECOINTRE et Julien ROSSIGNOL pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse qui se dérouleront à SINGAPOUR cet été prochain.

S'il me semble important de vous indiquer les principales actions qui vous seront proposées pour l'olympiade, il n'en est pas moins important de mettre en avant que bien souvent les réalités quotidiennes - qu'elles soient : politique, sociétale et même sportive - j'en veux pour preuve les dernières modifications instituées par la F.I.T.A. - peuvent venir altérer nos vérités d'aujourd'hui.

C'est pour cela que nous devons rester humbles vis-à-vis de nos choix et nous entourer de toutes les précautions possibles en :

- explorant l'ensemble des solutions qui se présentent à nous lors de l'élaboration d'un projet,
- étant capable d'analyser les résultats sur le terrain et de réviser nos propositions en cours d'action.

C'est toujours cette logique qui prévaut avant d'entamer toutes modifications structurelles profondes.

Nos actions (résumées sur le diaporama) sont orientées vers quatre directions principales :

- Les clubs

- Réviser les labels
- Promouvoir des actions d'envergure nationale par une campagne de communication
- Proposer des licences en relation avec les différents types de pratique
- Inventorier les actions en direction des fédérations affinitaires

- Informer pour mieux appréhender la réorganisation du sport
- Mieux reconnaître le travail des bénévoles

- Les publics extérieurs

- Dynamiser le tir à l'arc à l'école
- Rendre accessible la démarche d'apprentissage à tous les publics
- Souscrire aux exigences du développement durable
- Organiser de grands événements internationaux
- Affirmer la communication fédérale sur nos événements majeurs

- Les DOM-TOM

- Etudier la faisabilité d'un championnat de France hors métropole
- Développer les échanges
- Soutenir les Jeux du Pacifique en Nouvelle Calédonie

- L'international

- Mettre en place des actions en direction des pays francophones
- Etre présent sur les différentes scènes internationales

Pour conclure, il faut que chacun joue le jeu de la Fédération et ce sans arrière-pensées mercantiles. L'une des clés de notre réussite est que toute personne qui vient dans un club pour y apprendre à tirer à l'arc rejoigne notre Fédération. C'est ainsi que se construira sa réussite. Ce ne sera ni la réussite d'un homme ni celle d'une équipe. Ce sera celle du Tir à l'Arc ».

2. Lecture du Rapport Moral par le Secrétaire Général, Jean-Michel CLEROY

« Il revient au secrétaire général de présenter le rapport d'activités ou comme on le nomme statutairement « le rapport moral ». Je vais m'efforcer de résumer en quelques paragraphes une année d'activités fédérales.

Mon intervention s'articulera autour de quatre thèmes :

- Les effectifs
- Le sportif
- Les activités fédérales
- Les dossiers d'actualité.

I. LES EFFECTIFS

Sans que ce soit réducteur, on pourrait résumer ce chapitre à trois chiffres : 64 809, 1649 et 1156.

64 809 – Le nombre de licences

Elles ont progressé de 7,8 %, avec une proportion des féminines à 22 %. Nous avons pu constater l'impact de la médaille à PEKIN, avec leur progression plus importante (+ de 10%), essentiellement dans les catégories jeunes contre +7 % chez les hommes.

Les jeunes représentent 45 % de nos licenciés avec une hausse de + 6 points, mais la progression essentielle provient des adultes + 9 %.

La licence Handisport : Avec la mise en place du nouveau conventionnement entre la FFTA et la FFH, 112 archers ont pu bénéficier d'une double licence.

Les Ligues et les Départements

L'ensemble des ligues ou comités régionaux a progressé à l'exception de la Lorraine et de la Corse où l'on peut parler de légère stagnation (-1 et -4 %).

TOP 5 :

Ile de France	12348	+ 9 %
Rhône Alpes	5784	+ 7 %
Normandie	4090	+ 13 %
Centre	3755	+ 10 %
Pays de la Loire	3735	+ 7 %

2 comités départementaux ont plus de 2000 licenciés et 17 ont plus de 1000 licenciés mais les efforts se ressentent sur l'ensemble du maillage puisque l'augmentation est présente également sur les départements où la population est moindre avec par exemple la Corrèze ou la Creuse qui affichent une progression autour des 20 %.

TOP 5 :

Yvelines	2518	+ 9 %
Seine et Marne	2052	+ 8 %
Oise	1977	+ 6 %
Essonne	1925	+ 6 %
Nord	1673	+ 1 %

1649 - Le nombre de clubs

Si l'on dénombre 1649 clubs, l'indicateur significatif est celui du nombre d'adhérents par club qui est de 39 licenciés (36 en 2005).

La densité des clubs est en augmentation dans les tranches de plus de 50 licences (477 clubs à comparer aux 413 clubs en 2005). A contrario, les structures à plus de 100 licenciés sont en léger recul (43 au lieu de 50).

1156 - Les Arbitres

Fonction essentielle dans une discipline sportive, 1156 arbitres en activité avec une féminisation de 23 %, nous restons sur le même rapport que pour les effectifs. 113 arbitres sont également formateurs, mission qui se cumule à leur propre formation et aux arbitrages de la saison.

A ces 1156 arbitres s'ajoutent les 97 arbitres assistants et 48 jeunes arbitres.

Etre Jeune arbitre : C'est une des priorités de l'olympiade, nous devons poursuivre à les valoriser, et la CNA (commission nationale des arbitres) s'y emploie, pour augmenter leur nombre et surtout pour penser à l'avenir afin d'être en capacité de présenter des arbitres jeunes aux fonctions internationales.

Situation :

Deux juges internationaux et deux juges continentaux (Jean-Pierre GABARRET - Jean-Pierre GALEYRAND - Jean-Claude LAPOSTOLLE et Jacques DAUNAN).

Ils ont été régulièrement sollicités en 2009 sur les compétitions internationales : championnats paralympiques, championnats du monde 3DI et de tir en salle, championnat d'Europe de tir en campagne et un grand prix européen.

II. SPORTIF

Un compte rendu le plus exhaustif possible vous sera présenté par le Directeur technique et la directrice de la communication. Je me ferai l'écho des événements majeurs, faut-il encore pouvoir réaliser cet exercice tant la saison a été pleine.

A l'international

Toutes les disciplines ont été pourvoyeuses de médailles, avec 5 titres, 5 médailles d'argent et 7 de bronze lors des championnats internationaux, 8 podiums en Coupe du Monde dont 1 victoire pour Romain GIROUILLE, 3 podiums au grand prix européen de RIOM avec la victoire de Johanna CHESSE.

Les bonnes prestations de Julien ROSSIGNOL et Laurie LECOINTRE lors du championnat du monde de la jeunesse permettent à la France de se voir attribuer 2 quotas pour les Jeux Olympiques de la jeunesse à SINGAPOUR l'été prochain. Ces deux archers y représenteront la France.

La saison s'achève en octobre en apothéose lors de la coupe d'Europe des Clubs à MADRID : PERPIGNAN remporte cette édition 2009 chez les femmes et NIMES prend la 3ème place, chez les hommes, triplé français avec la victoire de TORPES devant RENNES et CLERMONT FERRAND.

A noter en outre, les très bonnes performances de l'équipe classique homme en tir FITA et la délégation en 3DI qui ont chacune à leur façon impressionnée leurs adversaires. Une mention particulière à Carole FERRIOU qui s'adjuge sa 6ème couronne internationale et à Bérangère SCHUH qui bat le record du monde en salle avec 592 points.

Nul doute que nos athlètes avec leur encadrement continueront à porter haut les couleurs de la France en anticipant les évolutions réglementaires qui ont été adoptées lors du congrès à ULSAN (catégories, distances, formules, etc.). Les commissions sportives ont d'ailleurs déjà proposé des adaptations au comité directeur.

Les Championnats Nationaux

En fin d'assemblée, un diaporama vous présentera l'ensemble des organisateurs des championnats de France où comme de coutume ils ont excellés dans leur prestation.

Quelques faits marquants :

- Une première organisation à VAL d'ISERE qui préfigure les organisations du Championnat vétérans 2010 et surtout l'organisation du Championnat du Monde de tir en Campagne en 2012.
- La victoire de Gaël PREVOST qui remporte à 15 ans le titre de champion de France Scratch en arc classique en FITA !

Les organisations internationales

Le savoir-faire des clubs français s'est une nouvelle démontré lors d'organisations internationales :

Le tournoi international de NIMES, le grand prix européen à RIOM et les championnats d'Europe de tir en campagne à SAIGNES CHAMPAGNAC.

P.E.S.

Notre parcours de l'excellence sportive (P.E.S.) a été validé le 30 juin 2009 par la Commission Nationale du Sport de Haut Niveau (C.N.S.H.N.). Sa déclinaison au niveau régional le sera prochainement.

Professionnalisation

La professionnalisation du premier archer français a été mise en place en 2009.

III. Les Activités Fédérales

Le Siège Fédéral

Nouveau processus budgétaire – Nouvelle organisation

Au lendemain de l'assemblée générale de 2009, nous avons souhaité une évolution dans nos méthodes de travail avec une mise en place de tableaux de bord (comme pour le suivi des effectifs ou dans de nouvelles présentations comme la comptabilité) qui sera évoquée lors de la prochaine intervention.

D'autres vont progressivement se mettre en place au cours de cette saison afin d'optimiser nos fonctionnements.

Les changements n'oublient pas la rigueur nécessaire dans la gestion, avec un résultat positif de 69 544,76 €.

Evolution du siège

Cette réorganisation a également impacté le fonctionnement des permanents du siège, avec un souci de simplification des tâches et d'optimisation de la place. Vous aurez tout à l'heure une décision à prendre sur le changement des locaux, décision qui aura une haute importance pour notre fédération. Mais je laisserai notre président vous présenter cette évolution.

DOM-TOM-POM

Comme cela avait été annoncé dans le programme fédéral, un représentant des DOM-TOM est invité lors des comités directeurs. Ce lien permet une coordination des demandes et des échanges fructueux.

Programme fédéral :

En cette année post olympique, le président a présenté lors du Comité Directeur des 25 et 26 avril 2009 la feuille de route pour l'olympiade. Chaque commission, chaque groupe de travail, chaque élu, les permanents et les cadres techniques... tous s'y sont attelés.

Dès novembre dernier, lors du colloque de Lille, des réflexions vous ont été présentées sur l'évolution de notre discipline (évolutions déjà citées précédemment), en prenant en compte le contexte mondial. Le secrétaire général de la F.I.T.A., Monsieur Tom DIELEN, nous a expliqué à cette occasion les raisons de ces évolutions.

Les débats qui ont aussi intégré le contexte national, ont permis d'enrichir les réflexions, et de mesurer l'impact des décisions à prendre ensemble pour la mise en application du programme fédéral présenté l'année passée par notre président.

Les actions en 2009

La labellisation

La commission après avoir fait un tour des régions en septembre et octobre, a orienté son action sur l'évolution des critères de labellisation afin d'être plus attractifs pour les clubs tout en conservant des services de qualité. Dès juin prochain une nouvelle version logicielle sera disponible pour les clubs avec la prise en compte des remarques.

Différentes opérations de partenariat ont été mises en place : BOHNING et plus récemment BOSCH. La mise en place d'opérations de ce type est essentielle à la réussite de la structuration.

Le processus mis en place en 2008 a permis de labelliser 112 clubs en 2009 après les 127 de la première saison.

Les dossiers déposés en octobre 2009 concernaient le renouvellement des 127 premiers clubs, 113 ont obtenu le renouvellement et 50 obtiennent leur premier label.

Les Formations

Les formations professionnelles

2009 a vu la mise en place du premier D.E.S. (diplôme d'Etat Supérieur) à l'INSEP en mutualisant le tronc commun avec d'autres fédérations. 2 candidats suivent cette formation sur les quatre candidats aux tests d'entrée.

Les formations C.Q.P. (certificat de qualification professionnelle) se poursuivent au sein de l'organisme de formation de la fédération et de 8 ligues. 211 diplômés viennent enrichir le savoir-faire des intervenants sur le tir à l'arc.

Les formations fédérales

L'axe de travail a été orienté sur les formations continues qui permettront de développer des compétences spécifiques (arc nu, arc à poulies, disciplines de parcours). La direction technique réalise les contenus et une expérimentation aura lieu dès 2010.

Il s'agissait également de la dernière année pour l'obtention de l'équivalence des nouvelles appellations d'entraîneurs englobant la méthode d'apprentissage. 505 cadres fédéraux l'ont obtenue soit sur les deux saisons 1567 cadres : 1227 « entraîneurs 1 » et 340 « entraîneurs 2 ».

Par ailleurs 268 archers ont réussi le test des pré-requis leur permettant d'accéder à une formation fédérale.

Stage des Jeunes Dirigeants

Traditionnellement aux vacances de Toussaint, cette formation complète permet aux jeunes de s'immerger dans le milieu fédéral afin de réaliser ensuite des actions sur le terrain.

Dorénavant la mise en pratique est pérennisée par leur implication dans l'organisation de la « semaine jeunes » avec les jeunes arbitres. Depuis octobre 2009 une commission nationale « Jeunes dirigeants » a été créée.

L'Informatique

L'évolution des règlements, des technologies, ainsi que la volonté de mettre à disposition de nos clubs des outils informatiques performants et pertinents, nous font investir continuellement dans leur développement. Deux de ces outils - Result'Arc et Dirigclub'FFTA - continueront leur mutation au fil des mois.

Autre outil informatique en réflexion par le groupe de travail sur les équipements : la mise à disposition d'un système de cartographie des équipements existants et en projets, complété par les données fédérales. L'objectif est de disposer d'un outil décisionnel pour nos dirigeants.

En ce qui concerne l'Extranet, une réflexion sur la mise en place de tableaux de bords jusqu'au niveau club est en cours : statistiques sur les licences, cartographie,...

La Communication – La production d'images

Une opération promotionnelle pour accompagner la licence découverte avec la participation de 187 clubs, et la remise d'un kit, a permis de comptabiliser 1834 licences découvertes soit + 10,5% par rapport à 2008.

En août, la fédération a participé à sa deuxième tournée des plages « Konami à la Playa » sur 13 étapes réparties sur le littoral atlantique et méditerranéen. Cette opération de communication a été appuyée par un plan média avec la radio RFM, et la presse quotidienne régionale : le bilan indique 11.000 participants aux animations sportives et 25.000 participants aux différentes activités.

La Fédération utilise différents supports et moyens de communication :

- Les salons (de l'Education, des maires, BOUGEZ au stade de France).
- Stands sur les compétitions internationales (Tournoi de Nîmes, Grand prix de Riom, championnat d'Europe de tir en campagne).
- La signalétique fourniture de « Beach-flags », et en cette année du tir en campagne d'un kit pour les championnats de France.

Depuis quelques années la production d'images est devenue un vecteur important pour la communication de notre sport, 2009 n'a pas été en reste :

- Participation aux images du Tournoi de Nîmes
- SPORT + avec des «26 minutes» :
 - Coupe du Monde (6 reportages),
 - Championnat du Monde en COREE (1 reportage),
 - Championnat scratch à ST AVERTIN (1 reportage)
- Orange Sport avec un « 52 minutes» sur Champagnac.

La nouveauté dans ce domaine a été la mise en ligne le 17 juin 2009 par le service communication de « FFTA TV » sur You tube.

Sans oublier les différentes rubriques du site fédéral dont la photothèque de nos événements.

Nos dirigeants au sein des institutions

La F.F.T.A. est la première fédération au monde de par son effectif de licenciés, mais peu représentée au sein de l'EMAU et de la FITA. La réélection de Philippe BOUCLET à la vice-présidence de la F.I.T.A. est une première étape à notre représentation.

Nous devons continuer à œuvrer pour que nous puissions présenter d'autres membres dans ces instances et participer aux réflexions internationales.

Au C.N.O.S.F., Philippe BOUCLET est nommé au poste de secrétaire général adjoint, Catherine CAUCHY élue au conseil d'administration est membre de la commission développement durable et Sébastien FLUTE à la commission des athlètes de haut niveau.

Le développement durable

Cet engagement novateur pour la fédération est à mettre à l'initiative des jeunes dirigeants avec le soutien de la commission ad' hoc.

Soucieux de l'économie de l'eau et du tri sélectif, les jeunes ont rédigé une charte qui pourrait prochainement être généralisée aux compétitions. Ils ont également fait développer des supports de sac poubelle qui seront utilisés pour les manifestations nationales.

L'esprit de solidarité des jeunes dirigeants s'exprime aussi dans l'impulsion donnée à une collecte de matériel d'archerie. Cela permettra d'apporter notre soutien au développement du tir à l'arc au TOGO.

Le Tir à l'Arc à l'école

Après la présentation du kit e-cool, les supports de formation sous formes de planches didactiques sont dans leur phase de conception.

Reconnaissance du bénévolat

L'investissement de l'ensemble de nos dirigeants au quotidien se doit d'être récompensé à sa juste valeur, même si cela ne semble pas être dans notre « culture». Faisons en sorte que celles et ceux qui œuvrent pour notre sport soient mis sur le devant de la scène, n'oublions pas que ce sont eux qui ont accueilli les 64 809 licenciés.

Chaque année en remplacement des différentes plaquettes et en complément de la lettre de félicitations, trois nouvelles médailles or argent bronze seront décernées à trois catégories : dirigeant, arbitre et entraîneur.

III. Les Dossiers d'Actualités

Formation

La poursuite de la mise en œuvre des formations professionnelles, la phase d'expérimentation des formations continues.

Les effectifs

Améliorer le taux de fidélisation de nos nouveaux adhérents. A la lecture des statistiques 2010, cette consolidation est en bonne voie.

Tous à vos Arcs

Une première pour la F.F.T.A. avec cette campagne médiatique sur la licence découverte et la participation de plus de 220 clubs !

Le siège fédéral

Avec la proposition qui vous sera présentée, la fédération prépare son l'avenir.

Pour terminer, j'adresse mes remerciements aux permanents, aux cadres techniques et aux dirigeants qui m'accompagne dans la fonction qui m'a été confiée.

Merci de votre attention ».

3. Rapports sur la gestion fédérale

4.1. Rapport de la Trésorière – Eliane GUILLON

« L'exercice 2009 dégage un solde créditeur de 69 544,76 €,

Ce bon résultat confirme l'amélioration de la situation financière de la F.F.T.A., nécessaire à la bonne réalisation de ses projets comme vous avez pu le lire au travers de l'ordre du jour de cette assemblée générale.

Il a été réalisé malgré :

- Le non versement du partenariat GRAS SAVOYE enregistré pour 12 541,00 € en 2008 et,
- La baisse de la subvention du Ministère.

En effet, nous passons de 998 637,00 € en 2008 à 817 948,00 € en 2009 tout en étant obligés de conserver à la même hauteur de financement la part fédérale des actions inscrites à la Convention d'Objectifs.

- **Les recettes des licences sont stables.**

Les charges ont été bien maîtrisées sur l'ensemble des postes. Cela nous a permis, entre autre, de financer le colloque non inscrit au budget prévisionnel 2009.

L'amélioration de notre trésorerie nous a également permis de faire face au délai de versement de notre subvention, soldée pour une grosse partie (643 800,00 €) en novembre au lieu de juillet habituellement.

Je tiens à remercier mon adjoint, Thierry DE FRANCE, avec lequel nous travaillons à quatre mains et bien sûr Philippe CABAREZ qui nous assiste, pour sa disponibilité et sa collaboration ».

4.2. Rapport du Commissaire aux Comptes - Mr Guy DUCROS

« Mesdames et Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association « Fédération Française de Tir à l'Arc », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant les montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé

ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, et conformément aux dispositions de l'article L.232-6 du Code de commerce, j'attire votre attention sur le changement de méthode comptable exposé dans la note 14 de l'Annexe qui concerne les primes à la performance versées aux athlètes.

Il est précisé que l'audit n'a pas porté sur la comptabilité analytique de la Fédération.

II. - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Changement de méthode comptable

Les primes à la performance à verser aux athlètes pour les médailles et records étaient enregistrées dans les provisions pour charges au passif du bilan et en dotation dans le compte de résultat. Désormais ces primes sont comptabilisées en dettes au passif du bilan et en charges exceptionnelles dans le compte de résultat.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications spécifiques

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier sur la situation financière et les comptes annuels».

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Conventions Réglementées :

« Mesdames et Messieurs,

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé.

Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention soumise aux dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce».

4.3. Motions de l'assemblée :

1^{ère} motion : Approbation des comptes 2009, quitus à la trésorière et rapport sur les conventions :

Les adhérents, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2009, du rapport de la Trésorière et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuvent lesdits comptes tels qu'ils leur sont présentés par la Trésorière et lui donnent quitus pour sa gestion.

2^{ème} motion : Affectation du résultat :

Le Comité Directeur de la F.F.T.A. propose à l'Assemblée Générale que le résultat de l'exercice, s'élevant à 69 544,76 euros soit intégralement affecté au compte «Report à nouveau».

Résultat du vote des motions 1 & 2 :

Oui	4 633
Non votés/non représentés	820

Motions adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

3^{ème} motion : Cotisation des membres :

Conformément à l'article 26 des statuts, le Comité Directeur propose à l'assemblée générale de fixer le montant de la cotisation annuelle des clubs à 20,00 €.

Lors de leur affiliation les clubs devront s'acquitter des frais de dossier dont le montant sera fixé par le Comité Directeur.

La période de règlement de la cotisation est fixée du 1er septembre au 30 novembre de chaque année. Passée cette période tout club qui n'aura pas réglé sa cotisation sera redevable d'une pénalité donc le montant est fixé par le Comité Directeur.

Pour la saison 2011, le Comité Directeur propose de fixer le montant des frais et de la pénalité à 30 euros.

Résultat du vote de la motion 3 :

Oui	3 858
Non	775
Absents	820

Motion adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

4^{ème} motion : Nouveaux formats de licences :

Conformément aux articles 4.2. des statuts et 9.2 du Règlement Intérieur, le Comité Directeur propose à l'assemblée générale d'adopter de nouvelles catégories de licences et de fixer leurs montants :

Catégories		Licences	Tarifs
Poussins		P	12 €
Jeunes		J	21 €
Adultes	Pratique en compétition	A	38 €
	Pratique en club	L	30 €
	Pas de pratique	E	25 €
Convention Handi.		H	14 €
Découverte		D	15 €

Résultat du vote de la motion 4 :

Oui	3 160
Non	1 032
Abstentions	441
Absents	820

Motion adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

5^{ème} motion : Approbation du budget prévisionnel 2010 :

Le budget prévisionnel 2010 est soumis à l'approbation de l'assemblée générale, sous réserve d'une éventuelle révision en fonction de la subvention allouée dans le cadre de la Convention d'Objectifs.

Résultat du vote de la motion 5 :

Oui	4 633
Non votés/non représentés	820

Motion adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

6^{ème} motion : Cession du siège fédéral et acquisition de nouveaux locaux

Après avoir entendu l'exposé du président concernant le projet de vente des bureaux et le projet d'acquisition, l'assemblée Générale en date du 17 avril 2010 :

- Donne pouvoir au Président de la Fédération Française de Tir à l'Arc pour procéder au nom de la dite association à la vente de l'immeuble de bureaux dont elle est propriétaire, pour un montant de 690 000 € minimum;
- Donne pouvoir au Comité Directeur de la F.F.T.A. de se prononcer au nom de l'assemblée générale sur les acquisitions en vue d'y établir le siège social ;
- Donne pouvoir au Comité Directeur de se prononcer sur les emprunts nécessaires à l'acquisition du nouveau siège social ;

Résultat du vote de la motion 6 :

Oui	4 633
Non votés/non représentés	820

Motion adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

7^{ème} motion : Composition de la Commission des Labels

Le Comité Directeur propose que la composition de la commission régionale des labels soit introduite dans le Règlement Intérieur.

Ajout :

3.3. Composition des commissions spécialisées prévues par le comité directeur ou son bureau

3.3.1. Composition de la commission nationale des labels

La composition et le fonctionnement de la commission nationale des labels sont mentionnés dans le règlement des labels adoptés par le comité directeur.

3.3.2. Composition des Commissions Régionales SLC

Le Comité Directeur de la ligue nomme 4 membres dont le Cadre Technique Régional ou celui faisant fonction. Chaque comité départemental désigne un représentant. Le président de la commission est désigné par la ligue.

Résultat du vote de la motion 7 :

Oui	4 633
Non votés/non représentés	820

Motion adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

8^{ème} motion : Période transfert de club

Le comité directeur décide de modifier pour des raisons d'ordre sportif la période de transfert.

Le texte :

Un licencié est libre de changer de club du 1er septembre au 31 décembre, sur simple présentation au club d'accueil du certificat de radiation.

A partir du 1er janvier, la demande de transfert doit être faite par écrit au président de ligue (d'origine), accompagnée d'une copie du certificat de radiation délivré par le club d'origine. Si l'accord écrit est donné à l'intéressé, celui-ci remet les pièces nécessaires au président du club d'accueil qui peut alors accepter l'adhésion. Le président informe le trésorier de ligue (d'accueil) de la validité du transfert en lui adressant les justificatifs afin qu'il puisse procéder à l'enregistrement du transfert. Il appartiendra au club d'accomplir les formalités d'usage et le cas échéant le paiement des cotisations correspondantes, pour que le licencié obtienne sa nouvelle licence.

Devient :

Un licencié est libre de changer de club du 1er octobre au 30 novembre, sur simple présentation au club d'accueil du certificat de radiation. A partir du 1er décembre, la demande de transfert doit être faite par écrit au président de ligue (d'origine), accompagnée d'une copie du certificat de radiation délivré par le club d'origine.

Si l'accord écrit est donné à l'intéressé, celui-ci remet les pièces nécessaires au président du club d'accueil qui peut alors accepter l'adhésion. Le président informe le trésorier de ligue (d'accueil) de la validité du transfert en lui adressant les justificatifs afin qu'il puisse procéder à l'enregistrement du transfert. Il appartiendra au club d'accomplir les formalités d'usage et le cas échéant le paiement des cotisations correspondantes, pour que le licencié obtienne sa nouvelle licence.

Toute prise de licence d'un archer étranger dans un club français après le 30 novembre, est considérée comme un transfert.

Résultat du vote de la motion 8 :

Oui	4 633
Non votés/non représentés	820

Motion adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

9^{ème} motion : Conditions d'affiliation – Modification de l'article 3 des statuts de la F.F.T.A.

Le texte :

Article 3 - (Conditions)

L'affiliation à la Fédération ne peut être refusée à un groupement sportif constitué pour la pratique de la discipline, ou de l'une des disciplines comprises dans l'objet de la Fédération, que s'il ne satisfait pas aux conditions mentionnées chapitre 1er du Titre III du Livre 1er du Code du Sport relatif à l'agrément des groupements sportifs et/ou :

- Si l'organisation de ce groupement n'est pas compatible avec les présents statuts.

- Si l'implantation du groupement est incompatible avec la politique locale d'intercommunalité.

Devient :

Article 3 - (Affiliation/Adhésion des clubs)

L’Affiliation/Adhésion des clubs à la Fédération ne peut être refusée à un groupement sportif constitué pour la pratique de la discipline, ou de l’une des disciplines comprises dans l’objet de la Fédération, que s’il ne satisfait pas aux conditions mentionnées chapitre 1er du Titre III du Livre 1er du Code du Sport relatif à l’agrément des groupements sportifs et/ou :

- Si l’organisation de ce groupement n’est pas compatible avec les présents statuts.

- Si l’implantation du groupement est incompatible avec la politique locale d’intercommunalité.

L’Affiliation/Adhésion est annuelle. Tout club qui n’aura pas réglé sa cotisation au 31 août de la saison en cours se verra retirer son Affiliation/Adhésion.

Résultat du vote de la motion 9 :

Oui	4 633
Non votés/non représentés	820

Motion adoptée à l’unanimité des suffrages exprimés. Conformément aux conditions de quorum prévues dans les statuts.

4. Déroulement non statutaire

6.1. Honneur aux Champions, aux Organisateurs & aux Dirigeants

18 médailles obtenues en 2009 dans les championnats internationaux par les français, **20 français médaillés** dans les championnats internationaux en 2009, **5 médailles d’or** remportées par les français en 2009. Les athlètes suivants ont été honorés par la Fédération :

Championnats du Monde en Salle - Rzeszow (Pologne) - 4 au 8 mars 2009

4 médailles de bronze

- Bérengère SCHUH : Médaille de bronze en Arc Classique femme
- Jean-Charles VALLADONT : Médaille de bronze en Arc Classique hommes
- Dominique GENET : Médaille de bronze en Arc à Poulies hommes
- Sébastien BRASSEUR, Pierre-Julien DELOCHE et Dominique GENET : Médaille de bronze par équipe en Arc à Poulies

Capitaine d’équipe : Anne MICHAUT

Entraîneurs : Marc DELLENBACH (Arc Classique) et Benoît BINON (Arc à Poulies)

Jeux Mondiaux Tir en campagne - Kaohsiung (Chine de Taipei) – 24 au 26 juillet 2009

2 médailles dont 1 titre

- Carole FERRIOU : Médaille d’or en Arc Classique
- Christine GAUTHE : Médaille d’argent en Arc Nu

Entraîneurs : Aurore TRAYAN (responsable Tir en Campagne) et Gilles TOPANDE (Adjoint)

Championnats d’Europe Tir en Campagne – Saignes-Champagnac - 17 au 22 août 2009

4 médailles dont 1 titre

- Christine GAUTHE : Médaille d’argent en arc nu
- Carole FERRIOU, Christine GAUTHE et Chrystelle GARITAT : Médaille de bronze par équipe
- Raphaël PETIT-MINUESA : Médaille d’or Arc Nu junior
- Lucas LE BAUT : Médaille de bronze Arc Nu junior

Entraîneurs : Aurore TRAYAN (responsable Tir en Campagne) et Gilles TOPANDE (Adjoint)

Championnats du Monde FITA - Ulsan (Corée du Sud) - 1^{er} au 10 Septembre 2009

1 médaille

- Thomas AUBERT, Romain GIROUILLE et Jean-Charles VALLADONT : Médaille d’argent par équipe Arc Classique.

Capitaine d’équipe : Anne MICHAUT

Entraîneur : Marc DELLENBACH

Championnats du Monde 3DI - Latina (Italie) - 16 au 19 septembre 2009

7 médailles dont 3 titres

- Violette SAUBION : Médaille d’or en Arc à Poulies
- Chantal PORTE : Médaille d’or en Bare Bow

- Serge CORVINO, Corentin DOAT, Jérémy THIERRY : Médaille d'or par équipe masculine
- Violette SAUBION, Chantal PORTE et Danielle RAMOS : Médaille d'argent par équipe féminine
- Serge CORVINO : Médaille d'argent en Long Bow
- Benoît Girard : Médaille d'argent en arc à poulies
- Jérémy Thierry : Médaille de bronze arc à poulies

Entraîneurs : Emmanuel LECUYER (Responsable Fédéral Tir 3D) et Stéphane MUTEAUX (Adjoint)

Les personnalités suivantes ont été honorées par la Fédération lors de cette assemblée :

- *Le Président, Philippe BOUCLET, s'est vu remettre la première médaille Grand Or par Bernard VERA, Président de la Commission de Valorisation du Bénévolat.*
- *Claude OLSEN, Arbitre et Dirigeant depuis 1959 au sein des instances fédérales a, lui aussi, reçu la médaille Grand Or.*
- *Jean-Pierre GALEYRAND en tant qu'organisateur de compétition internationale en France pour l'organisation du Championnat d'Europe de Tir en Campagne (18/24 août 2009 à Saignes-Champagnac)*
- *Généviève DUPORT en tant que représentante du club de Riom pour l'organisation du Grand Prix FITA (14-19 avril 2009).*

Remise de chèque :

- *Jean-Pierre GALEYRAND représentant le comité d'organisation du Championnat d'Europe de Tir en Campagne 2009 à Saignes-Champagnac a remis solennellement au président de la FFTA un chèque de 5000 euros au titre du partage des bénéfices.*

Clôture de l'assemblée à 16h00.

Fait à Rosny sous Bois,
Le 27 avril 2010
En deux exemplaires originaux

Le Président,
Philippe BOUCLET

Le Secrétaire Général,
Jean-Michel CLEROY